

Désignation de l'entreprise : HBP		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC			
	Production vendue	biens*	FD		FE	FF		
		services*	FG	685 372	FH	FI	309 627	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	685 372	FK	FL	309 627		
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	14 968	10 082	
	Autres produits (1) (11)				FQ	13	244	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	700 353	319 954
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	207 471	174 737	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	20 203	10 776	
	Salaires et traitements*				FY	435 383	211 559	
	Charges sociales (10)				FZ	137 057	138 470	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*		GA	17 359	13 600
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	326	125	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	817 800	549 267	
R SULTAT D'EXPLOITATION (I II)					GG	(117 447)	(229 312)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	700 200	700 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	37 135	13 532	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	737 335	713 532	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	70 268	34 080	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	70 268	34 080	
2 R SULTAT FINANCIER (V VI)					GV	667 067	679 452	
3 R SULTAT COURANT AVANT IMP TS (I II III IV V VI)					GW	549 620	450 140	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : HBP				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N		Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		1 795	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD		1 795	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		1 406	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH		1 406	
R SULTAT EXCEPTIONNEL (VII VIII)				HI		389	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	(32 989)	(58 947)	
TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)				HL	1 437 688	1 035 281	
TOTAL DES C ARGES (II IV VI VIII IX X)				HM	855 078	525 805	
5 B N FICE OU PERTE (Total des roduits total des charges)				HN	582 609	509 476	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP	10 976	
			- Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	14 968	10 082
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	20 766	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	6 346	obligatoires	A9	20 766
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin	A7	6 346
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

HBP

SARL au capital de 5.501.090 Euros

Siège social : 66000 PERPIGNAN

574, rue Felix Trombe

Tecnosud

815 222 922 RCS PERPIGNAN

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE**DU 30 JUIN 2023 ET RESOLUTION VOTEE****1°) Proposition d'affectation du résultat (Bénéfice de 582.609 Euros.)**

- à concurrence de	30.000 €.
au compte de la Réserve Légale	
- à concurrence de	357.143 €.
Pour distribution aux associés à titre de dividendes	
- le solde, soit	195.466 €.
au compte Autres Réserves	

2°) Résolution votée**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de la Gérance, décide d'affecter la somme de 582.609 Euros, montant du bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, de la manière suivante :

- à concurrence de	30.000 €.
au compte de la Réserve Légale	
- à concurrence de	357.143 €.
Pour distribution aux associés à titre de dividendes	
- le solde, soit	195.466 €.
au compte Autres Réserves	

Le montant du dividende qui sera effectivement payé par la Société par virement à compter du 30 Juin 2023 fera l'objet pour les associés personnes physiques d'une retenue à la source au titre des prélèvements sociaux, ainsi que d'un prélèvement à la source au titre de l'impôt sur le revenu en fonction du dispositif fiscal applicable à la date de mise en paiement.

Au titre des trois exercices précédents, il a été distribué un dividende global :

Exercice clos	Dividendes	Eligibles à l'abattement	Non éligibles à l'abattement
31/12/2019	61.000 Euros	61.000 Euros	/
31/12/2020	170.000 Euros	170.000 Euros	/
31/12/2021	357.143 Euros	357.143 Euros	/

Pour copie conforme,
L'un des Co-gérants.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that is difficult to decipher but appears to be a personal name or initials.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 12 224 509.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 685 371.58 Euros et dégageant un bénéfice de 582 609.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 à jour à l'arrêté de comptes. Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de bases suivantes :

- conformité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

INTEGRATION FISCALE

La société a conclu le 20 janvier 2016 une convention d'intégration fiscale avec la société HBP, la société JB OPTIC et la société OPTIQUE ROUBAUD.

Cette convention qui est rentrée en vigueur au 1er janvier 2016, a été signée dans le cadre de l'option prise par la SAS HBP, pour le régime de l'intégration fiscale tel que défini aux articles 223 et suivants du code général des impôts. Cette option a été conclue pour une durée de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction de cinq ans en cinq ans. Une convention conclue le 01 janvier 2018 intègre la

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

société SPORT ASSO 4. Une nouvelle convention a été conclue le 26 avril 2022 dont le périmètre d'intégration a été élargi à la société ASR et la société START BEAUTY à compter du 1er janvier 2022.

La contribution des filiales à la dette de l'impôt sur les sociétés supportée par la SAS HBP est égale, au titre de chaque période d'imposition, à la cotisation d'impôt sur les sociétés dont chaque fille aurait été redevable, si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	60 583		45 755
Matériel de transport	21 500		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 827		2 452
TOTAL	112 910		48 206
Autres participations	7 201 530		12 000
Autres titres immobilisés	100		
Prêts, autres immobilisations financières	1 299 400		
TOTAL	8 501 030		12 000
TOTAL GENERAL	8 613 940		60 206

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			106 338	106 338
Matériel de transport			21 500	21 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			33 279	33 279
TOTAL			161 116	161 116
Autres participations			7 213 530	7 213 530
Autres titres immobilisés			100	100
Prêts, autres immobilisations financières			1 299 400	1 299 400
TOTAL			8 513 030	8 513 030
TOTAL GENERAL			8 674 146	8 674 146

Au cours de l'exercice, la SARL HBP a souscrit au capital social de la SAS START FOOD et de la SAS START LUX.

La SARL HBP détient les participations suivantes :

- 2500 actions de la SAS JB OPTIC soit 100% de détention
- 100 actions de la SAS 2JF OPTIC AUDIO soit 100% de détention
- 7500 actions de la SAS SPORT ASSO 4 soit 100% de détention
- 200 actions de la SAS AK66 soit 100% de détention
- 10 actions de la SAS KA34 soit 1% de détention
- 100 actions de la SAS SIB66 soit 100% de détention
- 100 actions de la SAS START-FORM soit 100% de détention
- 100 actions de la SAS START-RECRUT soit 100% de détention
- 300 actions de la SAS START-BEAUTY soit 100% de détention
- 200 parts sociales de la SCI BP 2021 soit 20% de détention
- 1000 actions de la SAS ASR soit 100% de détention

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

100 actions de la SAS S2S soit 100% de détention
2000 actions de la SAS START LUX soit 100% de détention
10000 actions de la SAS START FOOD soit 100% de détention

Les titres immobilisés de la SAS JB OPTIC et 2JF OPTIC AUDIO ont été déterminés sur la base de l'actif net comptable corrigé, arrêté au 30 septembre 2015, cette valeur a été appréciée par un commissaire aux apports.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	8 308	6 328		14 636
Matériel de transport	8 364	4 300		12 664
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 617	6 731		20 348
TOTAL	30 289	17 359		47 648
TOTAL GENERAL	30 289	17 359		47 648

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 328				
Matériel de transport	4 300				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 731				
TOTAL	17 359				
TOTAL GENERAL	17 359				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 299 400	0	1 299 400
Autres créances clients	7 679	7 679	
Impôts sur les bénéfices	193 387	193 387	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 352	3 352	
Divers état et autres collectivités publiques	3 331	3 331	
Groupe et associés	3 143 802	3 143 802	
Débiteurs divers	7 840	7 840	
Charges constatées d'avance	2 328	2 328	
TOTAL	4 661 118	3 361 718	1 299 400

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 730 301	341 406	1 242 295	146 600
Emprunts et dettes financières divers	272	272		
Fournisseurs et comptes rattachés	41 992	41 992		
Personnel et comptes rattachés	22 736	22 736		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 748	33 748		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 465	18 465		
Autres impôts taxes et assimilés	5 101	5 101		
Groupe et associés	4 099 402	4 099 402		
Autres dettes	5 015	5 015		
TOTAL	5 957 032	4 568 137	1 242 295	146 600
Emprunts remboursés en cours d'exercice	338 774			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	550 109			550 109

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Le niveau de décomposition des actifs, tel qu'il ressort de nos fichiers, ne fait pas apparaître de différence avec le niveau préconisé par la réglementation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 40 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	7 987
Total	7 987

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	272
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 445
Dettes fiscales et sociales	36 430
Autres dettes	3 176
Total	59 323

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarie
Cadres	4
Employés	7
Total	11

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 440 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 730 300
Total	1 730 300

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 28/11/2017
 Montant initial de cette garantie : 410 000
 Montant restant dû en capital : 149 497
 Date de fin d'échéance de la garantie : 05/07/2025
 Nature de la sûreté réelle : CAUTION SOLIDAIRE PERSONELLE: M.BORONAD 150 K€ ET
 : PERUCHO 70K€ -DELEGATION DE CREANCE 200K€ ASS-VIE

Emprunt du : 25/06/2021
 Montant initial de cette garantie : 1 300 000
 Montant restant dû en capital : 1 027 522
 Date de fin d'échéance de la garantie : 25/06/2028
 Nature de la sûreté réelle : CAUTION SOLIDAIRE PERSONELLE M.BORONAD ET CAUTION
 : FONDS EUROPEEN INVESTISSEMENT A HAUTEUR 1040000 €

Emprunt du : 25/0/2021
 Montant initial de cette garantie : 700 000
 Montant restant dû en capital : 553 281
 Date de fin d'échéance de la garantie : 25/06/2028
 Nature de la sûreté réelle : CAUTION SOLIDAIRE PERSONELLE DE M.BORONAD

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	1 200 000
Total (1)	1 200 000
(1) Dont concernant les filiales	1 200 000

Caution solidaire personne morale de la société SAS HBP pour le prêt contracté par sa filiale JB OPTIC d'un montant de 300 000 euros

Caution solidaire personne morale de la société SAS HBP pour le prêt de trésorerie contracté par sa filiale JB OPTIC d'un montant de 600 000 euros

Caution solidaire personne morale de la société SAS HBP pour le prêt de trésorerie contracté par sa filiale 2 JF OPTIC AUDIO d'un montant de 300 000 euros

Engagements reçus

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
Informations générales complémentaires	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	3
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Composition du capital social	4
Evaluation des immobilisations corporelles	4
Evaluation des amortissements	5
Disponibilités en Euros	5
Produits à recevoir	5
Charges à payer	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	6
Honoraires des commissaires aux comptes	6
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	6
Montant des engagements financiers	7
Liste des filiales et participations	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

Désignation de l'entreprise : HBP Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 574 RUE FELIX TROMBE 66100 PERPIGNAN Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 1 5 2 2 2 9 2 2 0 0 0 3 2 Néant

				Exercice N clos le		N-1	
				3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	161 116	AU	47 649	113 468	82 621
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	7 213 530	CV		7 213 530	7 201 530
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	100	BE		100	100
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BH	1 299 400	BI		1 299 400	1 299 400	
TOTAL (II)	BJ	8 674 146	BK	47 649	8 626 497	8 583 650	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 600	BW		3 600	1 716
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	7 679	BY		7 679	147 449
	Autres créances (3)	BZ	3 351 712	CA		3 351 712	1 594 729
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités	CF	232 693	CG		232 693	62 873	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 328	CI		2 328	132	
TOTAL (III)	CJ	3 598 012	CK		3 598 012	1 806 900	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	12 272 158	IA	47 649	12 224 509	10 390 550
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE *

ACTIF CIRCULANT

DIVERS

Capital Quatrain

Désignation de l'entreprise : HBP

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5...5.01...0.90.....)	DA	5 501 090		5 501 090
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	51 169		25 695
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	132 609		5 750
	Report à nouveau	DH			
	R SULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	582 609		509 476
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	6 267 477		6 042 011
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 730 301		2 069 075
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 099 673		1 946 167
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	41 992		50 091
	Dettes fiscales et sociales	DY	80 051		160 327
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	5 015		122 879
Compte régul.	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EC	5 957 032		4 348 539	
TOTAL (IV)	ED				
Ecarts de conversion passif *	EE				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 224 509		10 390 550	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 568 137		2 618 238	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



IFEC

Institut Fiduciaire
d'Expertise Comptable

Société d'Expertise Comptable
Ordre Région Paris Ile de France
Commissaire aux Comptes

HBP

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 5.501.090 EUROS
SIEGE SOCIAL : 574 RUE FELIX TROMBE
TECNOSUD
66000 PERPIGNAN
R.C.S. PERPIGNAN : 815 222 922

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Boulogne Billancourt 92100

Siège Social :

82 bis, rue de Paris

Tél. 01 55 60 10 11

E-mail : paris@ifec.eu

RCS Nanterre B 622 022 424

Montpellier 34000

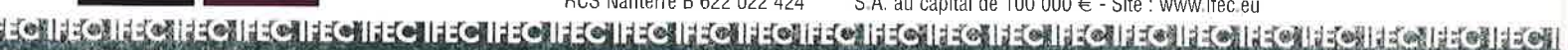
Synergie - "Le Millénaire"

770, rue Alfred Nobel

Tél. 04 67 22 76 00

E-mail : ifec@ifec.eu

S.A. au capital de 100 000 € - Site : www.ifec.eu





RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

HBP

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 5.501.090 EUROS
SIEGE SOCIAL : 574 RUE FELIX TROMBE
TECNOSUD
66000 PERPIGNAN
R.C.S. PERPIGNAN : 815 222 922

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'Assemblée générale de la société HBP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les Statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **HBP** relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes plus particulièrement intéressés aux titres de participation qui représentent l'essentiel des valeurs d'actif. Nous nous sommes assurés que les mouvements intervenus sur l'exercice clos au 31 Décembre 2022, étaient correctement retranscrits dans les comptes.

Nos travaux ont consisté à apprécier les approches retenues par votre société pour estimer la valeur d'inventaire des titres détenus des sociétés.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Montpellier, le 14 Juin 2023.
Le Commissaire aux Comptes,

INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
Jean-Michel TRIAL

Annexe 1

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.





COMPTES ANNUELS

Désignation de l'entreprise : HBP Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 574 RUE FELIX TROMBE 66100 PERPIGNAN Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 8 1 5 2 2 2 9 2 2 0 0 0 3 2 Néant *

				Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>		N-1 <u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
	Fonds commercial (1)	AH	AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	47 649	113 468	82 621		
Immobilisations en cours	AV	AW						
Avances et acomptes	AX	AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV	7 213 530	7 213 530	7 201 530		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE	100	100	100		
	Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 299 400	1 299 400	1 299 400			
TOTAL (II)	BJ	8 674 146	47 649	8 626 497	8 583 650			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 600	3 600	1 716	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	7 679	7 679	147 449	
CREANCES	Autres créances (3)	BZ	CA	3 351 712	3 351 712	1 594 729		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	232 693	232 693	62 873		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 328	2 328	132		
TOTAL (III)	CJ	3 598 012	CK	3 598 012	1 806 900			
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	12 272 158	1A 47 649	12 224 509	10 390 550		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : HBPNéant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5.....5.0.1.....0.9.0.....)	DA	5 501 090	5 501 090	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	51 169	25 695	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	132 609	5 750	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	582 609	509 476	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	6 267 477	6 042 011	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 730 301	2 069 075	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	4 099 673	1 946 167	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	41 992	50 091	
	Dettes fiscales et sociales	DY	80 051	160 327	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	5 015	122 879	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	5 957 032	4 348 539		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 224 509	10 390 550		
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 568 137	2 618 238	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		HBP				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
		FA		FB		FC			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FD		FE		FF			
	Production vendue	} biens*	FG	685 372	FH		FI	685 372	309 627
			FG						
	} services*	FG	685 372	FK		FL	685 372	309 627	
		FG							
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	685 372	FK		FL	685 372	309 627	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	14 968	10 082		
Autres produits (1) (11)					FQ	13	244		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	700 353	319 954	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	207 471	174 737	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	20 203	10 776	
	Salaires et traitements*					FY	435 383	211 559	
	Charges sociales (10)					FZ	137 057	138 470	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	17 359	13 600
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	326	125	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	817 800	549 267
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(117 447)	(229 312)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	700 200	700 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	37 135	13 532	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	737 335	713 532	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	70 268	34 080	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	70 268	34 080
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	667 067	679 452	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	549 620	450 140	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : HBP				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			1 795	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			1 795	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			1 406	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH			1 406	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			389	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(32 989)		(58 947)	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	1 437 688		1 035 281	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	855 078		525 805	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	582 609		509 476	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	10 976		
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	14 968		10 082	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	20 766			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	6 346	obligatoires	A9	20 766
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7	6 346
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 12 224 509.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 685 371.58 Euros et dégagant un bénéfice de 582 609.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 à jour à l'arrêté de comptes. Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de bases suivantes :

- conformité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

INTEGRATION FISCALE

La société a conclu le 20 janvier 2016 une convention d'intégration fiscale avec la société HBP, la société JB OPTIC et la société OPTIQUE ROUBAUD.

Cette convention qui est rentrée en vigueur au 1er janvier 2016, a été signée dans le cadre de l'option prise par la société HBP, pour le régime de l'intégration fiscale tel que défini aux articles 223 et suivants du code général des impôts. Cette option a été conclue pour une durée de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction de cinq ans en cinq ans. Une convention conclue le 01 janvier

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

2018 intègre la société SPORT ASSO 4. Une nouvelle convention a été conclue le 26 avril 2022 dont le périmètre d'intégration a été élargi à la société ASR et la société START BEAUTY à compter du 1er janvier 2022.

La contribution des filiales à la dette de l'impôt sur les sociétés supportée par la société HBP est égale, au titre de chaque période d'imposition, à la cotisation d'impôt sur les sociétés dont chaque fille aurait été redevable, si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	60 583		45 755
Matériel de transport	21 500		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 827		2 452
TOTAL	112 910		48 206
Autres participations	7 201 530		12 000
Autres titres immobilisés	100		
Prêts, autres immobilisations financières	1 299 400		
TOTAL	8 501 030		12 000
TOTAL GENERAL	8 613 940		60 206

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			106 338	106 338
Matériel de transport			21 500	21 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			33 279	33 279
TOTAL			161 116	161 116
Autres participations			7 213 530	7 213 530
Autres titres immobilisés			100	100
Prêts, autres immobilisations financières			1 299 400	1 299 400
TOTAL			8 513 030	8 513 030
TOTAL GENERAL			8 674 146	8 674 146

Au cours de l'exercice, la SARL HBP a souscrit au capital social de la SAS START FOOD et de la SAS START LUX.

La SARL HBP détient les participations suivantes :

- 2500 actions de la SAS JB OPTIC soit 100% de détention
- 100 actions de la SAS 2JF OPTIC AUDIO soit 100% de détention
- 7500 actions de la SAS SPORT ASSO 4 soit 100% de détention
- 200 actions de la SAS AK66 soit 100% de détention
- 10 actions de la SAS KA34 soit 1% de détention
- 100 actions de la SAS SIB66 soit 100% de détention
- 100 actions de la SAS START-FORM soit 100% de détention
- 100 actions de la SAS START-RECRUT soit 100% de détention
- 300 actions de la SAS START-BEAUTY soit 100% de détention
- 200 parts sociales de la SCI BP 2021 soit 20% de détention
- 1000 actions de la SAS ASR soit 100% de détention

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

100 actions de la SAS S2S soit 100% de détention
2000 actions de la SAS START LUX soit 100% de détention
10000 actions de la SAS START FOOD soit 100% de détention

Les titres immobilisés de la SAS JB OPTIC et 2JF OPTIC AUDIO ont été déterminés sur la base de l'actif net comptable corrigé, arrêté au 30 septembre 2015, cette valeur a été appréciée par un commissaire aux apports.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	8 308	6 328		14 636
Matériel de transport	8 364	4 300		12 664
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 617	6 731		20 348
TOTAL	30 289	17 359		47 648
TOTAL GENERAL	30 289	17 359		47 648

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 328				
Matériel de transport	4 300				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 731				
TOTAL	17 359				
TOTAL GENERAL	17 359				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 299 400	0	1 299 400
Autres créances clients	7 679	7 679	
Impôts sur les bénéfices	193 387	193 387	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 352	3 352	
Divers état et autres collectivités publiques	3 331	3 331	
Groupe et associés	3 143 802	3 143 802	
Débiteurs divers	7 840	7 840	
Charges constatées d'avance	2 328	2 328	
TOTAL	4 661 118	3 361 718	1 299 400

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 730 301	341 406	1 242 295	146 600
Emprunts et dettes financières divers	272	272		
Fournisseurs et comptes rattachés	41 992	41 992		
Personnel et comptes rattachés	22 736	22 736		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 748	33 748		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 465	18 465		
Autres impôts taxes et assimilés	5 101	5 101		
Groupe et associés	4 099 402	4 099 402		
Autres dettes	5 015	5 015		
TOTAL	5 957 032	4 568 137	1 242 295	146 600
Emprunts remboursés en cours d'exercice	338 774			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	550 109			550 109

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Le niveau de décomposition des actifs, tel qu'il ressort de nos fichiers, ne fait pas apparaître de différence avec le niveau préconisé par la réglementation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 40 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	7 987
Total	7 987

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	272
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 445
Dettes fiscales et sociales	36 430
Autres dettes	3 176
Total	59 323

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	7
Total	11

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 440 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 730 300
Total	1 730 300

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	: 28/11/2017
Montant initial de cette garantie	: 410 000
Montant restant dû en capital	: 149 497
Date de fin d'échéance de la garantie	: 05/07/2025
Nature de la sûreté réelle	: CAUTION SOLIDAIRE PERSONELLE: M.BORONAD 150 K€ ET : PERUCHO 70K€ -DELEGATION DE CREANCE 200K€ ASS-VIE
Emprunt du	: 25/06/2021
Montant initial de cette garantie	: 1 300 000
Montant restant dû en capital	: 1 027 522
Date de fin d'échéance de la garantie	: 25/06/2028
Nature de la sûreté réelle	: CAUTION SOLIDAIRE PERSONELLE M.BORONAD ET CAUTION : FONDS EUROPEEN INVESTISSEMENT A HAUTEUR 1040000 €
Emprunt du	: 25/0/2021
Montant initial de cette garantie	: 700 000
Montant restant dû en capital	: 553 281
Date de fin d'échéance de la garantie	: 25/06/2028
Nature de la sûreté réelle	: CAUTION SOLIDAIRE PERSONELLE DE M.BORONAD

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	4 948 000
Total (1)	4 948 000
(1) Dont concernant les filiales	1 740 000
(1) Dont concernant les autres entreprises liées	3 208 000

Caution solidaire personne morale de la société HBP pour le prêt contracté par sa filiale JB OPTIC d'un montant de 300 000 euros

Caution solidaire personne morale de la société HBP pour le prêt de trésorerie contracté par sa filiale JB OPTIC d'un montant de 600 000 euros

Caution solidaire personne morale de la société HBP pour le prêt de trésorerie contracté par sa filiale 2 JF OPTIC AUDIO d'un montant de 300 000 euros

Caution solidaire personne morale de la société HBP pour le prêt contracté par sa filiale 2 JF OPTIC AUDIO d'un montant de 290 000 euros

Caution solidaire personne morale de la société HBP pour le prêt contracté par sa filiale SPORT ASSO 4 d'un montant de 250 000 euros

Caution solidaire personne morale de la société HBP pour le prêt contracté par la SCI BP2018 d'un montant de 3 208 000 euros

Engagements reçus

